

Poste à pourvoir au 1^{er} juillet 2025

Type de recrutement : fonctionnaire à temps complet ou à défaut contractuel de droit public

Salaire indicatif : Rémunération statutaire selon la grille indiciaire + régime indemnitaire

Cadres d'emploi : Cadre d'emploi des attaché territoriaux (A) ou des rédacteurs territoriaux (B)

DESCRIPTION DU POSTE

Au sein du Pôle Cohérence Territoriale, vous êtes placé(e) sous l'autorité directe de la responsable du pôle.

La Communauté de communes Thelloise dispose d'un programme local de l'habitat (PLH) en cours d'approbation élaboré dans une démarche concomitante à celle de son schéma de cohérence territoriale (SCOT), de son plan climat air énergie territorial (PCAET) et de son plan de mobilité simplifié (PMS) afin d'assurer une meilleure transversalité de l'ensemble des enjeux du territoire.

De plus, en application de la loi ALUR et la loi Egalité Citoyenneté, la gestion de la demande de logement social et l'animation de la conférence intercommunale du logement (CIL) ont été confiées à l'EPCI.

Le Guichet Unique de l'Habitat a été créé, permettant d'enregistrer les demandes de logements sociaux et d'accompagner les locataires du parc social.

Ainsi la Communauté de communes Thelloise recrute un(e) chargé(e) de mission Habitat qui aura la charge de la mise en œuvre du programme d'actions du PLH dont la gestion du guichet.

MISSIONS

- Assurer la gestion et l'organisation du Guichet Unique de l'Habitat : accueil physique et téléphonique, prise de rendez-vous, renseignements des demandeurs de logements sociaux, orientations des demandes, suivi de la demande locative sociale via le logiciel SNE
- Participation au CALEOL des bailleurs sociaux agissant sur le territoire,
- Elaboration et suivi d'une politique d'aide aux propriétaires visant la sortie de la vacance immobilière
- Animer les procédures en faveur du parc immobilier public et privé : lien avec les bailleurs privés, les bailleurs sociaux et les communes dans la programmation et la réhabilitation des logements,
- Suivre et animer le programme de l'opération façade
- Participer à la création, à l'animation et au suivi de l'observatoire du foncier et de l'habitat,
- Accompagner et conseiller les communes en matière d'habitat,
- Développer les partenariats et animer un réseau d'acteurs locaux facilitant le dialogue,
- Assurer la communication des actions déployées et des orientations de la collectivité en lien avec le service communication,
- Travailler en transversalité avec les communes et les CCAS
- Assurer le suivi et l'évaluation du PLH (indicateurs, tableau de bord),
- Suivre les travaux dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA),
- Rédiger les notes, les rapports et délibérations du conseil communautaire,
- Réaliser de la veille juridique

PROFIL RECHERCHE

Formation supérieure Bac + 3 à + 5 dans un domaine en lien avec l'habitat, le logement
Expérience dans le domaine du logement, de l'habitat
Connaissance des instances et processus décisionnel des intercommunalités
Connaissance de la politique et des aspects réglementaires du logement et de l'habitat en lien avec les enjeux des territoires ruraux
Autonomie
Sens du service public
Aptitudes relationnelles, travail en équipe et en transversalité
Traitement et analyse des données
Disponibilité
Confidentialité et discrétion demandées
Permis B obligatoire

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : NEUILLY EN THELLE au siège de la Communauté de communes

Affectation : Pôle cohérence territoriale

Temps de travail : 37 heures hebdomadaires avec 12 RTT annuels

Horaires : variabilité des horaires – plages fixes de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Pause méridienne : flottante de 12h à 14h, d'une durée minimum de 45 minutes

Horaires et spécificités du poste : Accueil physique et téléphonique d'usagers, travail de bureau, participation à des réunions en soirée et déplacements

Conditions liées à l'exercice des missions : véhicule de service à disposition

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Responsable du Pôle Cohérence Territoriale

Fonctions d'encadrement : néant

Relations (interlocuteurs externes) : collaboration avec les partenaires locaux (communes, CCAS, services de l'État, bailleurs sociaux ...)

Réunions auxquelles participe l'agent : réunions et groupes de travail internes, réunions externes en lien avec l'activité.

AVANTAGES LIES AU POSTE

RIFSEEP - télétravail - titres restaurant - adhésion au CNAS - participation à la protection sociale complémentaire santé et prévoyance (contrat groupe)

CANDIDATURES

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes Thelloise

Par courrier : 7 avenue de l'Europe - 60530 Neuilly-en-Thelle

Ou Par courriel : contact@thelloise.fr

« En application du RGPD et de la Loi Informatiques et Libertés, tous les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données personnelles. Pour exercer ce droit, veuillez nous écrire à l'adresse mail suivante : rgpd@thelloise.fr ou par voie postale (7 avenue de l'Europe, 60 530 Neuilly-en-Thelle) en indiquant le droit que vous souhaitez exercer et les données concernées ».